

**ORDONNANCE FIXANT LE RÔLE DE LA COUR CRIMINELLE
DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-VIENNE**

POUR LA SESSION DU MOIS DE JUIN 2026

Nous, Corinne MATHON, Conseillère à la Cour d'appel de Limoges,

Vu l'ordonnance de Monsieur le Premier Président de la Cour d'appel de Limoges en date du 19 décembre 2025, nous désignant pour présider la Cour Criminelle Départementale de la Haute-Vienne et fixant la date d'ouverture de la session du mois de juin 2026 au lundi 22 juin 2026 à 09 heures 00.

Vu les articles 380-16 et suivants du Code de Procédure Pénale,

Vu la proposition du Ministère Public,

ARRÊTONS ainsi qu'il suit le rôle de ladite session :

***Lundi 22 juin 2026 à 09 heures 00, Mardi 23 juin 2026 à 09 heures 00 et
Mercredi 24 juin 2026 à 09 heures 00***

A B A

Maître Lionel MAGNE (Barreau de Limoges)

Détenu à la Maison d'arrêt de Limoges

Accusé de :

- VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR PAR ASCENDANT, faits commis entre le 01 juillet 2017 et le 07 septembre 2017 à LIMOGES (87)
- VIOL INCESTUEUX COMMIS PAR ASCENDANT, faits commis entre le 08 septembre 2017 et le 31 décembre 2020 à LIMOGES (87)
- VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITÉ SUR LA VICTIME, faits commis entre le 15 septembre 2018 et le 04 juillet 2020 à LIMOGES (87)
- VIOL INCESTUEUX COMMIS PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITÉ SUR LA VICTIME, faits commis du 05 juillet 2020 au 15 août 2020 à LIMOGES (87)
- AGRESSION SEXUELLE SUR UN MINEUR DE PLUS DE 15 ANS PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITÉ SUR LA VICTIME, faits commis entre le 01 août 2020 et le 30 novembre 2020 à LIMOGES (87)
- AGRESSION SEXUELLE, faits commis entre les années 2020 et 2021 à LIMOGES (87)
- TENTATIVE D'AGRESSION SEXUELLE, faits commis entre le 01 septembre 2018 et le 31 août 2020 à LIMOGES (87)

PARTIES CIVILES

- R S

Maître Amélie WILD-PASTAUD (Barreau de Limoges)

- A B A

Maître Amélie WILD-PASTAUD (Barreau de Limoges)

- A B S

Maître Amélie WILD-PASTAUD (Barreau de Limoges)

- M J

Maître Chérifa TAYEB-BEY (Barreau de Limoges)

MINISTÈRE PUBLIC

- Madame la Procureure Générale

Jeudi 25 juin 2026 à 09 heures 00 et Vendredi 26 juin 2026 à 09 heures 00

L R

Maître Charlotte DUBOIS-MARET (Barreau de Limoges)

Libre sous contrôle judiciaire

Accusé de : VIOL AVEC PLUSIEURS CIRCONSTANCES AGGRAVANTES, faits commis à SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT (87) entre le 01 septembre 2014 et le 30 novembre 2014

PARTIE CIVILE

- L C

Maître Lionel MAGNE (Barreau de Limoges)

MINISTÈRE PUBLIC

- Madame la Procureure Générale

Fait en notre Cabinet

Au Palais de Justice de LIMOGES, le 16 février 2026

LA PRÉSIDENTE DE LA COUR CRIMINELLE DÉPARTEMENTALE

Corinne MATHON

